

REGIE MUNICIPALE DES SPORTS ET LOISIRS

66210 PUYVALADOR

REUNION DU CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE MUNICIPALE DU 19 JANVIER 2013

Le dix-neuf janvier deux-mille treize à dix-sept heures trente minutes, le Conseil d'exploitation de la régie municipale des sports et loisirs s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mr Bonnieu Jacky, Président de la dite régie.

Présents: Jacky Bonnieu, Rolland Gil, Pierre Guillamot, Michel Partouche, Daniel Marin, Patrice Laviers, Yvan Dabouis, Gérard Petit, Marie-Françoise BOCCARDI, Didier Tissot, Bruno blot

Absents: Caroline Jacquet, Jacky Rabier

Pouvoirs donnés: Jacky Rabier a donné pouvoirs à Pierre Guillamot

Mlle Boccardi a été élue secrétaire de séance, et l'adjoint Mr Guillamot.

Début de séance à : . 16H30

Une introduction du président pour remercier le directeur et le chef d'exploitation, ainsi que tout le Conseil Municipal ,et des bénévoles pour lancer l'ouverture de la station le 22 Décembre.

1. Bilan des dépenses et recettes au 31/12/12

Mr Gérard Petit et Mr Patrice Laviers avaient demandé par écrit les chiffres avant la réunion .Ces chiffres n'ont pas été communiqué par écrit .Les chiffres arrêtes aux 31 Décembre 2012 ne sont pas connus . Les recettes seules ne peuvent pas compter il faut aussi avoir les dépenses.

Mr Tissot rappelle la situation au départ de la station , la demande de Mr Petit est tout à fait justifié mais le bilan n'et pas réalisé actuellement.

Mr Marin précise que cette séance arrive un peu tard, il fallait charger une personne en particulier pour la réalisation de ce bilan. Sur un premier point , il faut déterminer qui sera charger de ce bilan .

Dans les statuts, le bilan doit être présenté par le Directeur et sera établi par Mr Marin . Ainsi que le prévisionnel primitif de 2013.Les comptes de la station ne seront gérés par le logiciel officiel comptable que dans quelques jours d'ou la difficulté actuelle de fournir le bilan.

Mr Petit demande que .cette question soit retirée de l'ordre du jour est sera représentée au prochain conseil d'exploitation.

Mr Tissot précise qu'il y a des bases de travail, mais Mr Tissot fait un vœux de cohésion pour la réalisation d'une saison satisfaisante.

Il y a eut 94000 euros en Décembre, en Janvier conditions météo moins satisfaisantes pour les résultats, mais Janvier n'est pas fini...la crise est là...actuellement nous sommes au double de l'an dernier, on fait très attention sur les heures supplémentaires, sur dépenses électriques on fait la chasse au jour le jour aux gaspillages.

Le bilan écrit par absence du logiciel accrédité par la préfecture, n'a pu être réalisé. Demande est faite de le faire passer dès réalisation de celui-ci. Demande validée par le conseil d'exploitation.

1. **2. Etat de l'avancement des travaux**

2. *Mr Blot a fait un travail considérable pour que toutes les remontées mécaniques soient ouvertes grâce à sa compétence. Travail sur le réglementaire réalisé pour le 17 Décembre, programme réduit mais conformément à la réglementation sur le Genièvre 1 le Bosc Nègre ouvert le genièvre 2 en court de contrôle ouverture prévue le 27 Janvier 2013, l'usine à neige est en court de finalisation, la production est possible sur le bas de station et finalisation avant les vacances de Février*

3. **. 3 Organisation des commandes**

4. *Le chef d'exploitation rencontre un problème dans le passage des commandes quelques soient les montants, passage obligé par un bon de commande validé par la mairie qui n'est pas ouverte 24H sur 24H. Dans l'urgence cela pose problème. Peut on avoir des commandes directes selon le montant pour être plus réactif ?*

L'objectif était de piloter les dépenses par la mairie pour éviter de partir dans tous les sens, quelle marge avoir pour être réactif. Il y a deux sortes de commandes –le petit matériel de consommation courante –les grosses fournitures.

Mr Blot précise que lui à toujours travaillé avec un plafond.

Les contrôles peuvent se faire avant ou après sans problème, si la transmission des bons se fait dans la foulée, il faut réfléchir à une procédure. Il faut aussi un cheminement permettant la validation de la livraison et de la facturation.

Le chef d'exploitation doit tenir un dossier de recollement facture des pièces pour la validation des travaux réglementaires.

Cette question sera débattue demain en Conseil Municipal en questions diverses.

. **4 Stratégie commerciale**

Au dernier conseil on a émis un désir de savoir d'ou vient notre clientèle, par l'intermédiaire des flyers. Seule promotion faite en ce mois de Janvier.

La démarche validée était de distribuer au rond point de Mont Louis et à Axat. Aucune autre démarche n'est cautionnée. Radio France bleu Roussillon propose de faire une émission sur Puyvalador....

5 Communication de la modification des tarifs

Les tarifs votés en conseil municipal et les tarifs appliqués étaient en petit décalage. L'assurance journée, les promotions actuelles, le forfait matinée car problème de réalisation dans le système informatique donc il s'agit là de mettre les deux tarifs en correspondance.

3. §.Elaboration du budget prévisionnel 2013/2014

Cette question sera présentée au prochain conseil d'exploitation.

3. 7Question diverses

Le jour de fermeture exceptionnelle de la station ne peut on pas l'afficher en bas pour éviter de monter pour rien ?

Doit on garder une personne le jour de la fermeture , alors que l'on essaie de faire des économies ?

Faire un transfert d'appel ?

Mettre un panneau lumineuxmais problème de coût.

A heures, la Séance est levée à 19H40.

Les Membres du Conseil d'Exploitation